

RISQUES ET RÉASSURANCE

Reinsurance Solutions | Aon France

Par Alexis Macris, broker senior non-vie

et Emmanuel Le Floc'h, directeur technique non-vie



Le ransomware, risque systémique ou opportunité ?

Alors que pouvoirs publics et assureurs s'emparent du sujet des rançons cyber et au-delà de la cybersécurité, les réassureurs ont leur rôle à jouer dans les évolutions futures de ce sujet critique pour la protection des entreprises et institutions en France.



Avec une hausse de près de 250 % du nombre d'incidents reportés à l'ANSSI entre 2019 et 2020, ces derniers mois auront témoigné de la menace occasionnée par les cyberattaques. En préambule de l'organisation d'une réponse judiciaire au cybercrime par les autorités nationales et européennes, nous assistons à un premier débat légitime sur le paiement des rançons.

Au-delà de l'impact financier de la rançon, souvent limité par rapport aux autres pertes supportées par l'entreprise attaquée, la généralisation de ce type d'attaque (85 % à 90 % des incidents cyber) pour les entreprises et institutions a de réels impacts sur le résultat de l'assurance cyber (environ 130 M€ de primes pour 2020 en France). Double conséquence de la croissance du nombre d'entreprises

assurées mais aussi de la fréquence d'attaques, le nombre de sinistres enregistrés par les assureurs augmente tandis que le « ciblage sophistiqué » des victimes engendre des frais de remédiation croissants. Historiquement contributrice à la création de certaines offres d'assurance, l'offre des réassureurs doit accompagner ce contexte de volatilité croissante des résultats de l'assurance cyber. Leur empreinte mondiale leur donne accès à des informations (données sinistres) et à un retour d'expérience qui pourraient éclairer les actions de remédiation de leurs clients assureurs. La couverture de la volatilité est l'un des objectifs principaux de la réassurance, non-proportionnelle notamment, comme le montre le renouvellement au 1^{er} janvier 2021 avec une hausse de 35 % de la capacité achetée par les assureurs mondiaux. Avec près de 60 réassureurs actifs sur le risque cyber (dont deux tiers en non-proportionnel), l'offre de réassurance continue *in fine* de soutenir la croissance de l'assurance cyber.

Conséquence de la crise occasionnée par la Covid-19, l'attention portée par les réassureurs aux risques systémiques, dont le risque cyber, ne doit pas entraver leur rôle dans l'accompagnement du développement de l'assurance cyber. ■

Avec près de 60 réassureurs actifs sur le risque cyber, l'offre de réassurance continue *in fine* de soutenir la croissance de l'assurance cyber.

Pour aller plus loin, nous contacter : communication_reassurance@aon.com

COMMUNIQUE